

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 284/2025

A LA SOCIETE ACA CONSTRUCT SARL

Après avoir reçu le contrat du marché relatif au travaux d'embellissement du bâtiment devant abriter l'agence de la CNSSAP à
Lisala, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe dollars américains vingt-quatre mille cent quarante-neuf,
septante-neuf centimes (USD 24 149,79) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains
cent soixante-neuf, cinq centimes (USD 169,05), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/11/2025

Directeur Administratif et Financier



Secrétaire de l'Établissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général